

Zeitschrift: Nachrichten VSB/SVD = Nouvelles ABS/ASD = Notizie ABS/ASD
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische
Vereinigung für Dokumentation
Band: 59 (1983)
Heft: 1

Rubrik: Bibliothekschronik = Chronique des bibliothèques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lokalen Interessengebiet hinaus. Mehr und mehr wurden neben den vor allem im Ausland geschätzten Blättern der Berner Kleinmeister auch Werke von Künstlern aus anderen Landesgegenden berücksichtigt. So konnte ein Überblick gewonnen werden.

Zunehmend wuchs der Wunsch von Rudolf und Annemarie Gugelmann, das Wissen über dieses Gebiet der Schweizer Kultur zu fördern. Es reifte der Entschluß, die Kunstwerke der Allgemeinheit zugänglich zu machen. So haben sie Ende 1982 die einzigartige Sammlung — 1600 Einzelblätter, 130 Alben und Blattfolgen, 130 zum Teil mehrbändige Bücher mit Originalgraphik und einige Ölbilder — als Geschenk der Schweizerischen Landesbibliothek übergeben in der berechtigten Hoffnung, daß sich ein Kreis von Förderern bilden möge, seien es großzügig Schenkende oder gewissenhaft Forschende. Marie-Louise Schaller

BIBLIOTHEKSVANDALISMUS

Kurz vor Weihnachten ging die Kunde vom Brand der Bibliotheksbaracke des Berner Kirchenfeld-Gymnasiums durch die schweizerischen Medien. Einzelne Gazetten zeigten ein Bild des vollkommen ausgebrannten und verkohlten Pavillons. Die Polizei nimmt mit Sicherheit Brandstiftung an und die Feststellungen auf dem Brandplatz bestätigen es: Nicht nur sind die Bücher verbrannt, sondern auch die ganze übrige Ausstattung ist total zerstört worden. Kurz: es wurde «ganze Arbeit» geleistet.

Neben dem materiellen Schaden — die Bibliothek ist erst vor kurzem neu eingerichtet worden — wiegt der ideelle weit schwerer. Mit viel Idealismus und unter Aufopferung von viel Freizeit hat ein Lehrer eine Schülerbibliothek eingerichtet, die neben der Aufgabe der Wissensvermittlung auch diejenige eines beliebten Aufenthaltsortes und Treffpunktes für auswärtige Schüler wahrgenommen hat (eine Mensa mit modernen Aufenthaltsräumen plant die Stadt seit mehr als zwanzig Jahren). Innert zwei Tagen haben die Schüler den stolzen Betrag von über tausend Franken gesammelt, um den Grundstock für einen Neubau bereitstellen zu können.

Der Bibliotheksvandalismus, in der Schweiz mehr totgeschwiegen als inexistent, hat unvermittelt zur Bibliothekszerstörung eskaliert. Grund genug also, die bloße Beschädigung von Büchern oder einzelner Bibliothekseinrichtungen nicht einfach als Bagatelle abzutun. Der Berner Brand zeigt, daß der Tatbestand der *Bücherverbrennung* nicht nur als Mahnmal der Geschichte gilt, sondern als Mittel, die heutige Gesellschaft zu attackieren. Willi Treichler

Bibliothekschronik - Chronique des bibliothèques

GENEVE. *Université de Genève. Accord international sur l'informatisation des bibliothèques.* Le 30 novembre 1982 à Genève, les Conseillers d'Etat Raymond Junod et Pierre Duvoisin pour le Canton de Vaud et André Chavanne et Robert Ducret pour le Canton de Genève, ont signé une convention intercantonale scel-

lant de façon formelle l'accord de collaboration portant sur l'informatisation des bibliothèques de l'Université de Genève. L'Université de Genève était notamment représentée à cette cérémonie par son Recteur, le professeur Justin Thorens et le vice-recteur Luc Weber, président de la Commission des bibliothèques. En effet depuis plusieurs années, l'Université était préoccupée par la constitution du catalogue collectif des fonds de ses quelque 130 bibliothèques. Un tel catalogue ne pouvait, aujourd'hui, être envisagé sans l'aide de l'informatique. Genève porta son choix sur le système Sibil de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne et qui correspondait parfaitement aux contraintes que l'Université de Genève s'était fixées. L'originalité de la solution Genève/Vaud est la constitution d'une base de données commune aux deux entités scientifiques. De cette façon, se constitue non seulement un catalogue collectif aux deux universités, mais encore se développe le premier réseau de catalogue partagé en Suisse. Pour l'informatisation de l'ensemble de ses bibliothèques, l'Université de Genève a prévu un plan de développement s'étendant sur 10 ans. Une somme de l'ordre de huit millions de francs, subventionnée en partie par la Confédération, sera consacrée à ce projet.

La Convention signée entre les deux Cantons fixe les droits et les devoirs des partenaires. Elle règle les modalités techniques et financières de cette collaboration. Elle prévoit notamment:

- les modalités d'accès à la base de données commune;
- les droits de disposition des données bibliographiques;
- la localisation du Centre de traitement informatique;
- la protection de la base de données commune;
- la confidentialité des données personnelles;
- la mise à disposition gratuite du système dans son état actuel;
- et naturellement la répartition équitable des frais de traitement.

Cette convention prévoit enfin un élargissement des partenaires à la base de données commune, notamment pour les bibliothèques scientifiques de la Ville de Genève, c'est-à-dire la Bibliothèque du Jardin botanique, la Bibliothèque Publique et Universitaire (BPU), etc.

Le premier janvier 1982, les bibliothèques des Facultés de Droit et des Sciences économiques et sociales ont clos leurs catalogues sur fiches et ont passé à l'informatique. Ces deux bibliothèques centrales de Faculté effectuent le catalogage des fonds des bibliothèques de département, ainsi 16 des 130 bibliothèques étaient couvertes dès la première année. Un budget d'acquisitions de près de Fr. 500 000 est ainsi répertorié en machine. Le premier janvier 1983, ce sont les bibliothèques des Facultés de médecine et des Lettres (anglais et allemand) qui ont commencé leur informatisation.

La première année de travail (Droit et sciences économiques et sociales) a vu la mise en machine d'environ 10 000 unités bibliographiques. Pendant cette première année, le taux de recouvrement du catalogage a été d'environ 30% pour Genève, ce qui signifie qu'environ un livre sur trois acquis par Genève a déjà été catalogué par la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne. Ce taux est jugé relativement bas pour des domaines de base (droit et économie) enseignés dans les Universités lémaniques; il justifie a fortiori la création d'un catalogue collectif et illustre les difficultés toujours croissantes qu'ont les bibliothèques pour l'acquisition d'ouvrages toujours plus coûteux.

En mars 1983, les grappes genevoises compteront 20 terminaux et 5 imprimantes. Une ligne digitale MIC (Multiplexage à impulsions codées) relie les bibliothèques genevoises à l'ordinateur vaudois. Dans chaque faculté un terminal polyvalent permet, non seulement l'accès au catalogue collectif et au catalogage en coopération, mais également l'interrogation des bases de données documentaires américaines ou d'Euronet.

Alain Jacquesson

NEUCHÂTEL. *Bibliothèque de la Ville. Nouveaux locaux.* Depuis 1839 la Bibliothèque est installée dans le bâtiment dit du «Collège latin», qui jouit d'une situation privilégiée sur le quai Osterwald. Sans devoir quitter ce cadre prestigieux, elle vient de s'agrandir et de se moderniser. Le transfert d'un musée lui a en effet permis de gagner quelque 1100 m². 600 m² ont été aménagés en magasins à livres et équipés de rayonnages roulants électriques. L'un d'entre eux est devenu une chambre-forte, protégée par une dalle de béton armé, une porte blindée et un système d'alarme électronique. 400 m² ont fourni de nouvelles salles publiques, dont un petit musée Rousseau où sont exposées les pièces maîtresses du fonds neuchâtelois, et une section de lecture publique entièrement rénovée, ouverte désormais 60 heures par semaine, qui connaît une remarquable affluence. Enfin, quelques bureaux ont pu être rénovés, tandis que les services de reliure et de reprographie-microfilm se voyaient installés dans de nouveaux ateliers fonctionnels. Inaugurés les 26 et 27 novembre 1982, ces locaux ont coûté environ 3 millions de francs, compte tenu d'importantes modernisations effectuées dans l'infrastructure du bâtiment.

Jacques Rychner

Literaturanzeigen und Besprechungen Comptes rendus et publications récentes

Zentralbibliothek Zürich. — Katalog der Handschriften der Zentralbibliothek Zürich. — Zürich: Zentralbibliothek Zürich. — 2 Bde

2: Neuere Handschriften seit 1500: (ältere schweizergeschichtliche inbegriffen) / von Ernst Gagliardi † und Ludwig Forrer. — 1931–1982. — 1220 S.: Fr. 423.—

5. Lieferung / Einleitung und Register von Jean-Pierre Bodmer. — 1982. — 24, 244 S. — ISBN 3-299-00001-2 (Br.): Fr. 180.—*

Lieferungen 1–4 (1931–1967) einzeln erhältlich zu je Fr. 50.—

Mit dieser fünften und letzten Lieferung verfügt die Zentralbibliothek Zü-

rich über einen zweibändigen gedruckten Katalog ihrer wichtigsten Manuskriptbestände, die zu den bedeutendsten unseres Landes gehören. Nachdem in einem ersten, 1951 erschienenen Band Leo Cunibert Mohlberg die mittelalterlichen Handschriften verzeichnete, bearbeiteten Ernst Gagliardi (1882–1940) und Ludwig Forrer, von 1949–1962 Bibliotheksdirektor, die neueren Handschriften. 50 Jahre nach Erscheinen der ersten Lieferung 1931 legt nun Jean-Pierre Bodmer, Leiter der Handschriftenabteilung, den Schlüssel zu einem gewaltigen Quellenmaterial zur Geschichte und Kulturgeschichte im umfassendsten Sinne, durch-